



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
12-11-18	19-12-18	2018-7402

1. Intitulé du projet

Restauration du port fluvial de Niort

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE DU BASSIN DE LA SEVRE NIORTAISE (IIBSN)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme Séverine VACHON - Présidente

RCS / SIRET

2 | 5 | 7 | 9 | 0 | 1 | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 3

Forme juridique

Etablissement public territorial

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
25	IOTA / Extraction de sédiments fluviaux : - volume inférieur à 2 000 m ³ - niveau < S1 pour As, Cd, Cr, Cu, Hg, Ni, PCB, hydrocarbures, organométalliques, - niveau >= S1 pour Pb (115) et Zn (318)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet comprend :

- l'extraction des sédiments accumulés dans le port fluvial, pour un volume calculé de 750 m³
- la réfection d'une cale de mise à l'eau de bateaux
- la réfection des maçonneries du quai de la rive gauche (parois verticales - 70 ml).

Pour ces opérations, une mise à sec de l'emprise du port sera nécessaire, sur environ 100 m, au moyen d'un bâtardeau :

- la zone de dragage est de 2600 m² (emprise du port).
- la surface à mettre à sec est de 5800 m², plus large que l'emprise du port.

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'exploitation courante du réseau navigable propriété de l'IIBSN (domaine public fluvial). En outre, il participe au projet de mise en tourisme fluvial de la Sèvre niortaise, le port de Niort étant inscrit comme "tête de ligne" pour l'accueil de bateaux habitables ou de promenade.

Les objectifs sont :

- de retrouver le tirant d'eau réglementaire fixé par le règlement particulier de police de la navigation,
- de rendre fonctionnelle et sécuritaire la cale de mise à l'eau de bateaux,
- de restaurer les parties de quais en maçonneries anciennes, dégradées par l'usure du temps (y compris zones immergées).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste :

- à fermer et mettre à sec l'emprise du port fluvial, sur environ 100 m, au moyen d'un batardeau en terre argileuse ou plaplanches,
- à extraire les sédiments accumulés dans le port à l'aide d'un engin hydraulique ou mécanique
- à exporter les sédiments vers une zone de dépôt à terre, après un temps de ressuyage,
- à restaurer et rallonger le pied de l'ancienne cale de mise à l'eau
- à restaurer le quai maçonné en rive gauche sur l'ensemble de sa longueur (70 m) - remplacement de pierres et rejointoiment.
- à supprimer le batardeau en terre à la fin des opérations, les matériaux étant récupérés et exportés vers une zone de dépôt à terre.

La durée totale des travaux est estimée à 2,5 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Accueil temporaire de bateaux (amarrage, mise à l'eau, sortie de l'eau).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à la procédure administrative "IOTA", sous le régime de l'autorisation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le port de Niort a les dimensions suivantes : - longueur : 100 m - largeur de la Sèvre : 26 m Les sédiments à extraire sont concentrés sur une surface de 400 m ² La cale de mise à l'eau a une dimension de 20 m (L) x 3 m (l) Le quai rive gauche est long de 70 m, les travaux étant exécutés sur une hauteur de 2 m.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Cale du port
1, quai de Belle Ile
79000 NIORT

Coordonnées syst. Lambert 93 -
CC46
Axe du port :
X = 14322863,539
Y = 5241962,646

Coordonnées géographiques¹

Long. 14 ° 32 ' 28 " 63 Lat. 52 ° 41 ' 96 " 2

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Niort (79)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à l'extrémité orientale du Parc Naturel Régional du Marais poitevin (ville porte).
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la ville de Niort.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bassin de la Sèvre niortaise.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 du Marais poitevin (FR5400446) est distant de 1,5 km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé du Marais mouillé poitevin est distant de 4,5 km.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mise à sec temporaire (2,5 mois) de l'emprise du port fluvial (100 m x 26 m x 1,50 m) et du chenal d'amenée situé en amont (tunnel souterrain).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Volume de sédiments extraits du port : 750 m ³
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La perturbation concerne la faune piscicole potentiellement présente dans l'emprise du port (100 m). Une pêche de sauvegarde sera organisée aussitôt après la réalisation du bâtardeau, avant la mise à sec.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque d'inondation en cas de crue d'occurrence décennale. L'exécution des travaux est prévue entre septembre et novembre 2020, période de très faible occurrence d'une crue majeure. En outre, le port de Niort ne constitue pas la voie d'écoulement principale des flux en provenance du bassin (axe hydraulique secondaire)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le seul risque sanitaire réside dans la présence d'engins de chantier susceptibles de provoquer une pollution accidentelle (hydrocarbures). Des dispositions de prévention, de surveillance et de protection sont demandées au titulaire par voie contractuelle (marché).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transport des sédiments par camions-bennes étanches vers la zone de dépôt à terre.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Intervention d'engins de chantier durant certaines phases de l'opération. Incidence riveraine temporaire, en alternance avec des phases peu bruyantes.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Présence d'engins de chantier, de type pelleuse hydraulique et camions-bennes. Impact riverain faible et temporaire.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Dépôt à terre de sédiments de dragage non dangereux.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La réalisation des travaux pourrait impacter la faune piscicole potentiellement présente dans l'emprise du port (100 m x 26 m). Une pêche de sauvegarde sera organisée aussitôt après la réalisation du batardeau, avant la mise à sec.

L'impact est donc faible, temporaire et immédiatement réversible à l'issue des travaux (lors de la remise en eau).

Les mesures d'évitement et/ou de réduction envisagées sont les suivantes :

- pêche de sauvegarde préalable
- travaux réalisés après la mise à sec de la zone de travaux : aucune perturbation du milieu aquatique, aucun risque de transfert de polluant vers l'aval ou vers l'amont (isolement du chantier)
- exécution des travaux prévue entre septembre et novembre : hors période de crue statistique, incidence la plus faible pour les milieux aquatiques et la navigation
- dispositions de prévention, de surveillance et de protection du chantier demandées au titulaire du marché
- transport des sédiments par camions-bennes étanches vers une zone de dépôt à terre (parcelle agricole cultivée). Itinéraire court (5 km), évitant toute zone à enjeux environnementaux. Enjeux urbains modérés (itinéraire court et direct vers périphérie)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'IIBSN pétitionnaire considère que le projet pourrait être dispensé d'évaluation environnementale, ceci au regard :

- de la nature et de l'absence de complexité du projet : il s'agit de travaux classiques de restauration de parements et d'entretien fluvial,
- de sa faible dimension : linéaire inférieur à 100 m, volumes inférieurs à 2000 m³, durée inférieure à 3 mois,
- des mesures de réduction des incidences sur le milieu aquatique : pêche préalable de sauvegarde, modes opératoires et mesures de sécurité du chantier.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe n°8 : plan de masse faisant apparaître la zone de chantier, l'itinéraire technique d'intervention des engins et la zone de stockage des sédiments.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Niort

le,

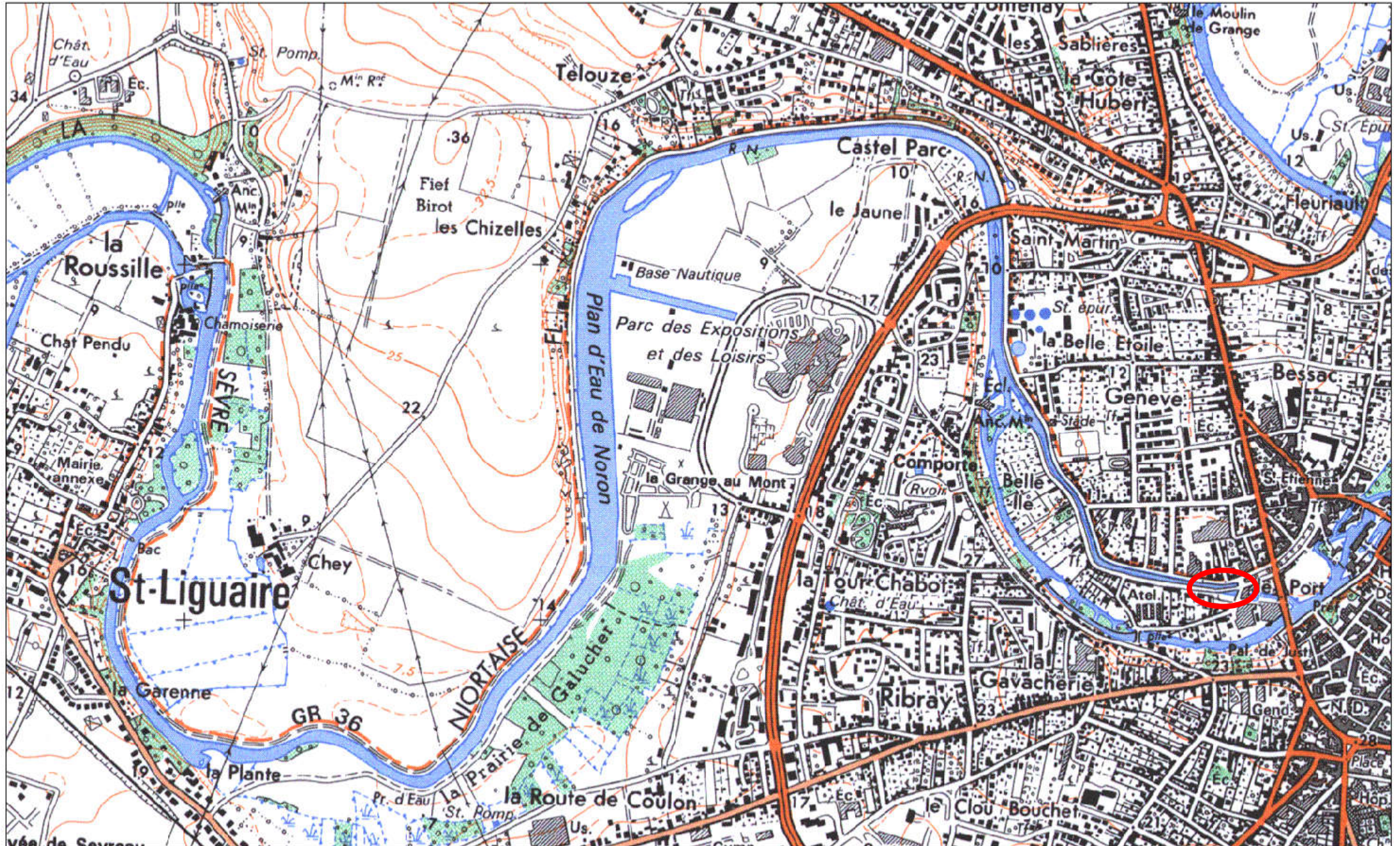
19/12/2018

Signature



Par délégation
adjoint à la Direction
Gilles CHOURRÉ

Projet de curage et d'aménagement du port de Niort - Plan de situation



PORT DE NIORT – Planches photographiques



Vue du port et de la Sèvre domaniale – prise de vue depuis le pont situé en amont

Cale de mise à l'eau et quai objets des travaux : à gauche de la photo (rive gauche)



Vue du port – prise de vue depuis la Sèvre domaniale en aval





Vue du port – prise de vue depuis la Sèvre domaniale en aval

Cale de mise à l'eau et quai objets des travaux : à droite de la photo (rive gauche)



Vue amont du port et du chenal d'amenée (sortie souterraine).

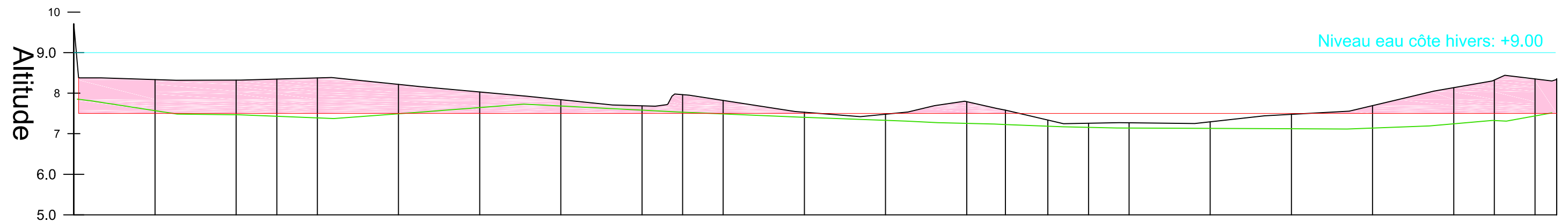


 Zone à curer = 2 620 m² et 750 m³
 Plan d'eau à vider = 5 800 m²



PL : P1
 Ech H : 1/100
 Ech V : 1/100
 PC : 5.0

Absc: 0.00



Distances Cumulées	0.00	2.00	4.00	5.00	6.00	8.00	10.00	12.00	14.00	15.00	16.00	18.00	20.00	22.00	22.95	24.00	25.00	26.00	28.00	30.00	32.00	34.00	35.00	36.00	36.53
Altitudes Fond	8.71	8.34	8.32	8.35	8.38	8.22	8.03	7.84	7.69	7.96	7.82	7.53	7.48	7.79	7.68	7.34	7.26	7.27	7.29	7.48	7.69	8.14	8.32	8.35	8.35
Altitudes Vieux Fond		7.57	7.47	7.43	7.39	7.49	7.65	7.68	7.58	7.53	7.49	7.40	7.33	7.26	7.23	7.18	7.16	7.14	7.13	7.12	7.14	7.25	7.32	7.44	8.35

Surface déblais : 13.70

Plafond de dragage : +7.50 NGF

Le Nivellement est rattaché au Nivellement Général de la France (IGN 69).

Profil en travers du Port

Relevé bathymétrique du Port de NIORT et du Bief de Comporté

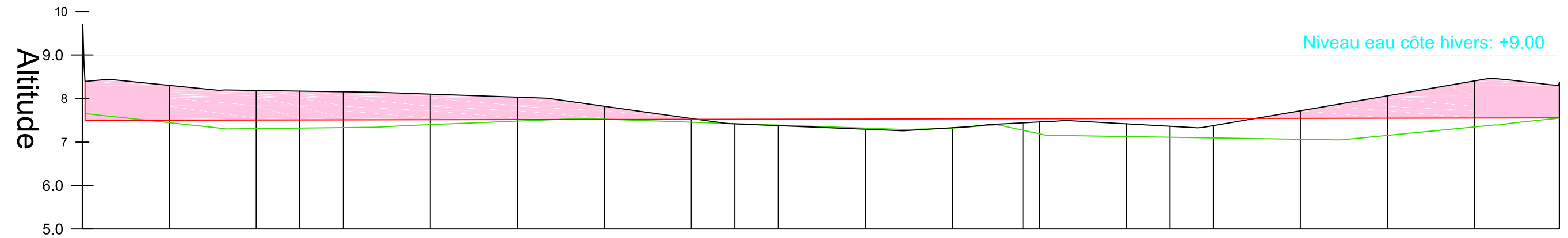


Chargé d'affaire
 vincent DAGBERT
 Dessinateur
 Olivier RICOLLEAU

Aout 2017

PL : P2
 Ech H : 1/100
 Ech V : 1/100
 PC : 5.0

Absc: 6.62



Distances Cumulées	2.00	3.14	4.00	5.00	6.00	6.52	8.00	10.00	10.68	12.00	14.00	14.80	15.00	16.00	18.00	18.86	20.00	20.86	22.00	24.00	25.00	25.64	26.00	28.00	28.69	30.00	32.00	32.34
Altitudes Fond	8.30	8.19	8.18	8.17	8.16	8.15	8.10	8.03	8.01	7.82	7.54	7.43	7.42	7.38	7.29	7.26	7.33	7.40	7.46	7.42	7.36	7.33	7.38	7.72	7.84	8.06	8.40	8.46
Altitudes Vieux Fond	7.45		7.31	7.32	7.33		7.40	7.48		7.52	7.46	7.42		7.39	7.32		7.32		7.19	7.13	7.11	7.09		7.06		7.15	7.35	

Surface déblais : 11.77

Plafond de dragage : +7.50 NGF

Le Nivellement est rattaché au Nivellement Général de la France (IGN 69).

Profil en travers du Port

Relevé bathymétrique du Port de NIORT et du Bief de Comporté

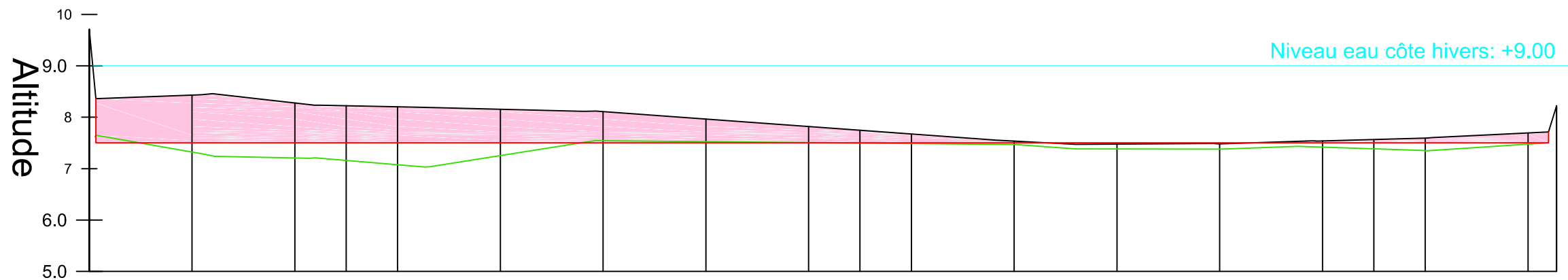


Chargé d'affaire
 vincent DAGBERT
 Dessinateur
 Olivier RICOLLEAU

Aout 2017

PL : P3
 Ech H : 1/100
 Ech V : 1/100
 PC : 5.0

Absc: 24.43



Distances Cumulées

Altitudes Fond

Altitudes Vieux Fond

2.00	4.00	6.00	8.00	10.00	12.00	14.00	15.00	16.00	17.67	18.00	20.00	22.80	24.80	25.00	26.04	28.00	28.40
8.43 8.44	8.28 8.23	8.22	8.20 8.19	8.16	8.12 8.11	7.96	7.82	7.75	7.67	7.55 7.53	7.48	7.48	7.54	7.57	7.50	7.69	7.71
7.32	7.21	7.16	7.08	7.25	7.54	7.53	7.51	7.50	7.49	7.47	7.38	7.38	7.42	7.38	7.35	7.48	7.48

Surface déblais : 10.61

Plafond de dragage : +7.50 NGF

Le Nivellement est rattaché au Nivellement Général de la France (IGN 69).

Profil en travers du Port

Relevé bathymétrique du Port de NIORT et du Bief de Comporté



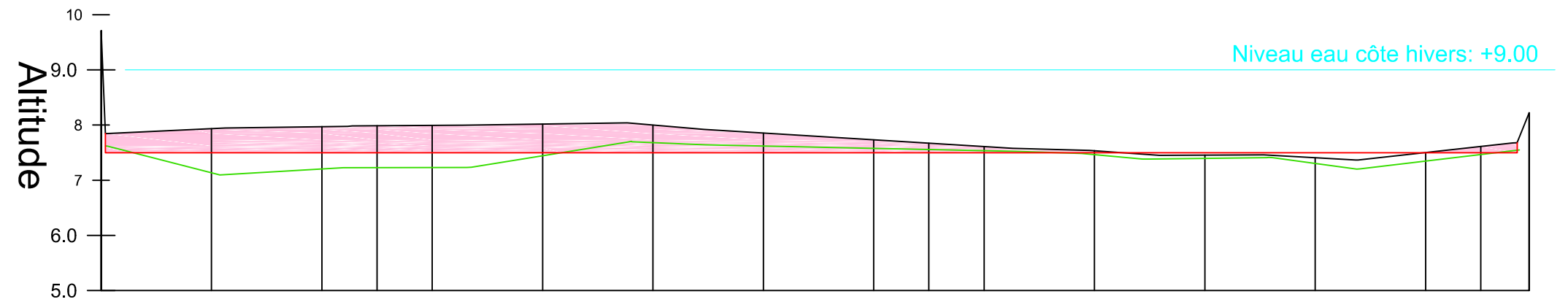
I.I.B.S.N.

Chargé d'affaire
 vincent DAGBERT
 Dessinateur
 Olivier RICOLLEAU

Aout 2017

PL : P4
 Ech H : 1/100
 Ech V : 1/100
 PC : 5.0

Absc: 38.33



Distances Cumulées	2.00	2.25	4.00	4.47	5.00	6.00	6.50	8.00	9.53	10.00	12.00	14.00	15.00	16.00	16.52	18.00	19.17	20.00	22.00	22.73	24.00	25.00	25.58	
Altitudes Fond	7.94	7.95	7.97	7.98	7.99	8.00	8.00	8.02	8.04	8.00	7.85	7.73	7.67	7.61	7.58	7.54	7.45	7.46	7.41	7.36	7.50	7.61	7.68	
Altitudes Vieux Fond	7.14		7.21		7.23	7.23		7.44		7.68		7.62		7.56		7.46		7.40		7.31		7.35		7.47

Surface déblais : 6.76

— Plafond de dragage : +7.50 NGF

Le Nivellement est rattaché au Nivellement Général de la France (IGN 69).

Profil en travers du Port

Relevé bathymétrique du Port de NIORT
 et du Bief de Comporté

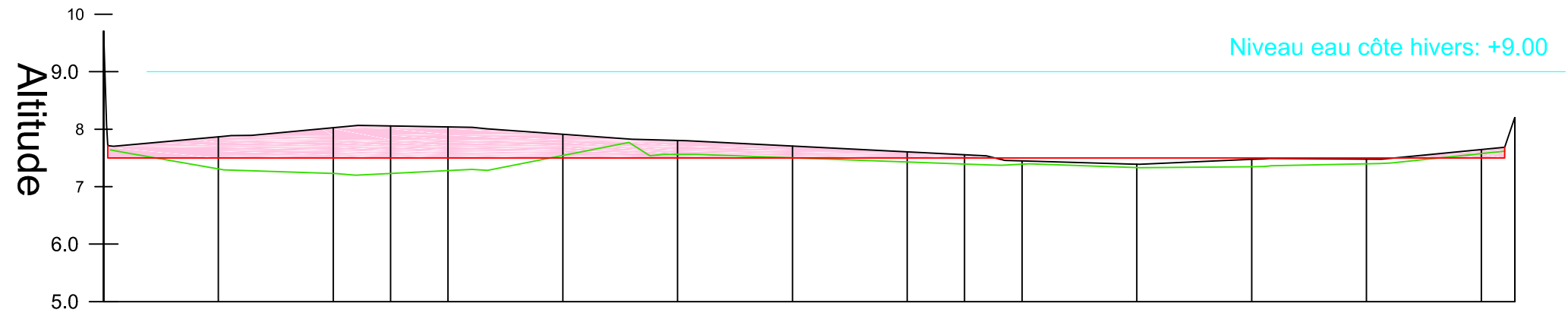


Chargé d'affaire
 vincent DAGBERT
 Dessinateur
 Olivier RICOLLEAU

Aout 2017

PL : P5
 Ech H : 1/100
 Ech V : 1/100
 PC : 5.0

Absc: 47.98



Distances Cumulées	
Altitudes Fond	_____
Altitudes Vieux Fond	_____

2.05	4.00	4.43	5.00	6.00	6.68	8.00	9.20	10.00	12.00	14.00	15.00	15.35	16.00	18.87	20.65	22.00	22.26	24.00	24.41
7.87	8.02	8.07	8.06	8.04	8.01	7.91	7.83	7.81	7.71	7.61	7.55	7.54	7.45	7.38	7.48	7.48	7.48	7.64	7.68
7.31	7.23	7.23	7.23	7.28		7.54		7.56	7.50	7.43	7.39	7.54	7.39	7.33	7.35	7.40		7.57	

Surface déblais : 5.28

_____ Plafond de dragage : +7.50 NGF

Le Nivellement est rattaché au Nivellement Général de la France (IGN 69).

Profil en travers du Port

Relevé bathymétrique du Port de NIORT et du Bief de Comporté

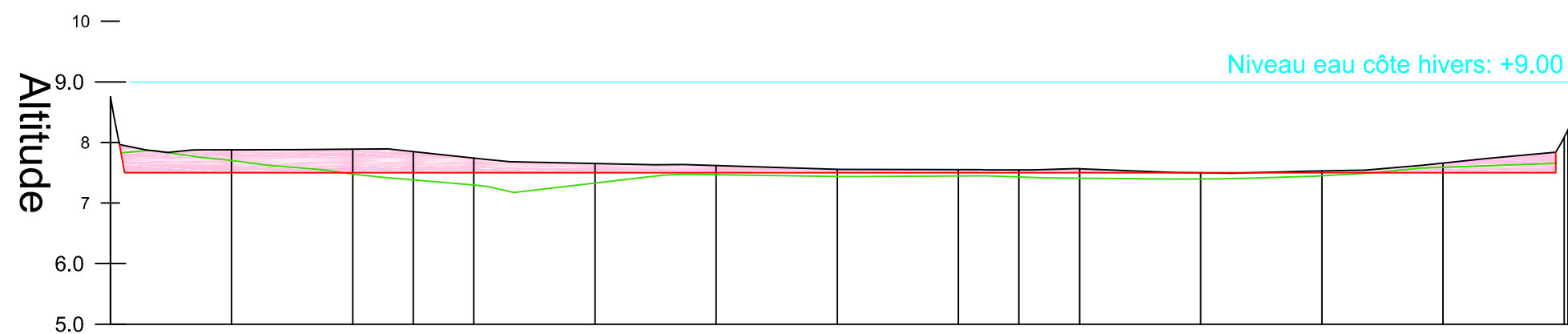


Chargé d'affaire
 vincent DAGBERT
 Dessinateur
 Olivier RICOLLEAU

Aout 2017

PL : P6
 Ech H : 1/100
 Ech V : 1/100
 PC : 5.0

Absc: 59.63



Distances Cumulées	2.00	3.06	4.00	5.00	6.00	6.20	8.00	8.98	10.00	12.04	14.00	14.38	15.00	16.00	17.56	18.00	19.77	20.00	22.00	22.74	24.00
Altitudes Fond	7.88	7.88	7.89	7.85	7.74	7.72	7.65	7.63	7.62	7.60	7.55	7.55	7.55	7.57	7.50	7.50	7.53	7.53	7.66	7.74	7.80
Altitudes Vieux Fond	7.70		7.48	7.38	7.30		7.33		7.47	7.44	7.45	7.43	7.41		7.40		7.45		7.59		7.80

Surface déblais : 3.84

Plafond de dragage : +7.50 NGF

Le Nivellement est rattaché au Nivellement Général de la France (IGN 69).

Profil en travers du Port

Relevé bathymétrique du Port de NIORT et du Bief de Comporté

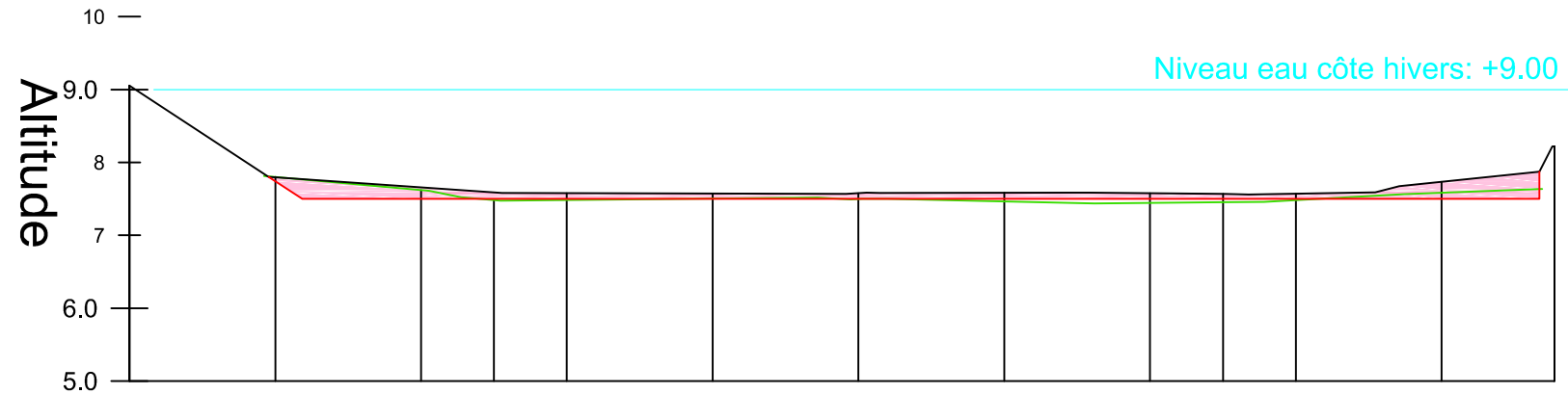


Chargé d'affaire
 vincent DAGBERT
 Dessinateur
 Olivier RICOLLEAU

Aout 2017

PL : P7
 Ech H : 1/100
 Ech V : 1/100
 PC : 5.0

Absc: 66.06



Distances Cumulées	2.00	4.00	5.99	6.00	8.00	9.83	10.00	12.00	12.93	14.00	15.02	16.00	17.09	18.00	19.34
Altitudes Fond	7.80	7.66	7.58	7.58	7.57	7.57	7.56	7.58	7.59	7.58	7.57	7.57	7.59	7.73	7.87
Altitudes Vieux Fond	7.80	7.62	7.48	7.48	7.50	7.50	7.50	7.46	7.44	7.44	7.46	7.48	7.59	7.73	7.87

Surface déblais : 2.04

Plafond de dragage : +7.50 NGF

Le Nivellement est rattaché au Nivellement Général de la France (IGN 69).

Profil en travers du Port

Relevé bathymétrique du Port de NIORT et du Bief de Comporté



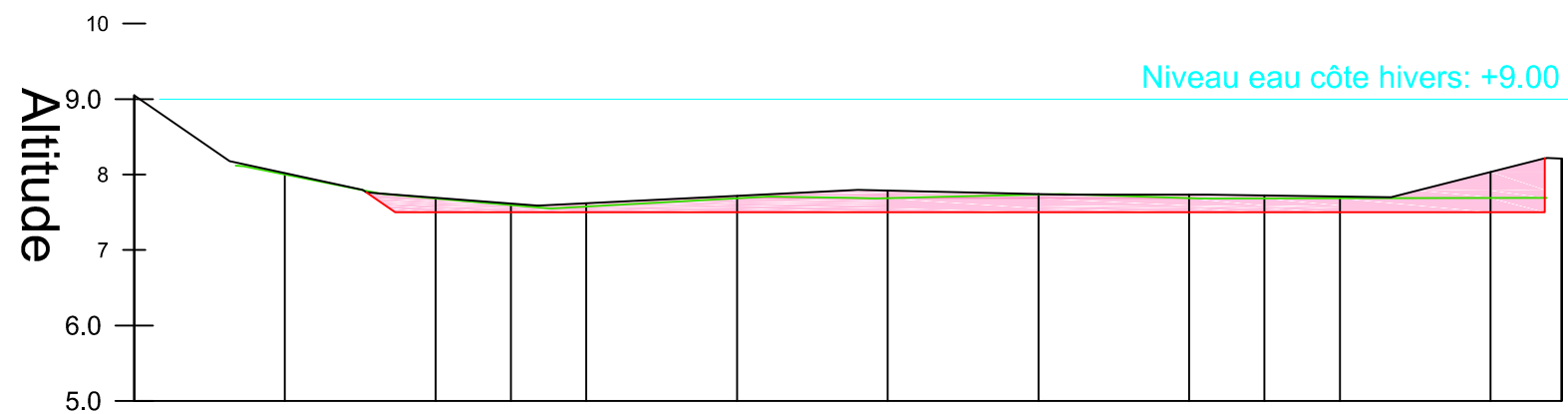
I.I.B.S.N.

Chargé d'affaire
 vincent DAGBERT
 Dessinateur
 Olivier RICOLLEAU

Aout 2017

PL : P8
 Ech H : 1/100
 Ech V : 1/100
 PC : 5.0

Absc: 78.47



Distances Cumulées		2.00	3.03	4.00	5.00	5.34	6.00	8.00	9.61	10.00	12.00	12.34	14.00	15.00	16.00	16.67	18.00	18.72
Altitudes Fond	—	8.02	7.80	7.69	7.62	7.59	7.62	7.72	7.80	7.79	7.74	7.73	7.73	7.72	7.71	7.70	8.03	8.21
Altitudes Vieux Fond	—	8.00		7.68	7.59	7.57		7.69	7.68		7.73		7.69	7.68	7.68		7.69	

Surface déblais : 3.79

— Plafond de dragage : +7.50 NGF

Le Nivellement est rattaché au Nivellement Général de la France (IGN 69).

Profil en travers du Port

Relevé bathymétrique du Port de NIORT et du Bief de Comporté

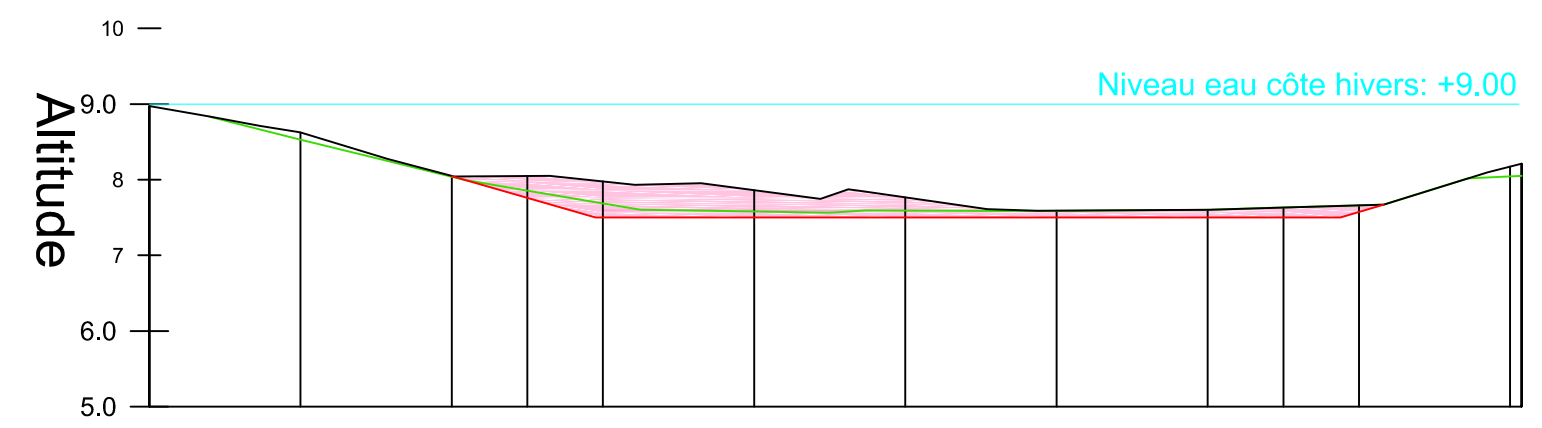


Chargé d'affaire
 vincent DAGBERT
 Dessinateur
 Olivier RICOLLEAU

Aout 2017

PL : PT9
 Ech H : 1/100
 Ech V : 1/100
 PC : 5.0

Absc: 106.45



Distances Cumulées	2.00	3.15	4.00	5.00	5.30	6.00	7.30	8.00	9.40	10.00	11.74	12.00	14.02	15.00	16.00	16.33	18.00
Altitudes Fond	8.62	8.27	8.05	8.05	8.05	7.98	7.95	7.86	7.85	7.77	7.59	7.59	7.60	7.63	7.66	7.67	8.17
Altitudes Vieux Fond	8.53		8.04	7.86		7.69		7.58		7.59		7.59	7.60	7.63	7.66		8.04

Surface déblais : 2.79

Plafond de dragage : +7.50 NGF

Le Nivellement est rattaché au Nivellement Général de la France (IGN 69).

Profil en travers du Port

Relevé bathymétrique du Port de NIORT et du Bief de Comporté

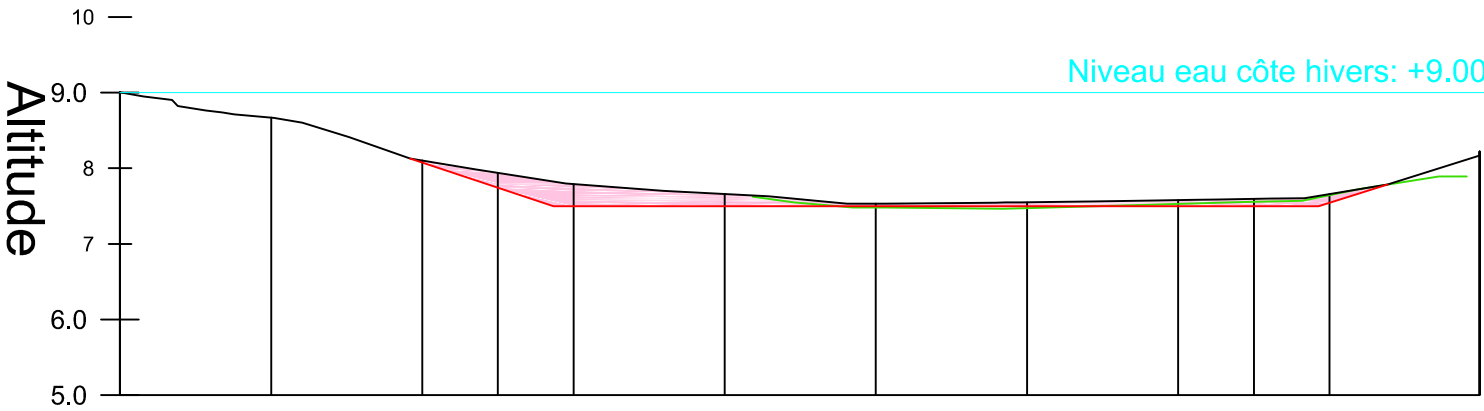


Chargé d'affaire
 vincent DAGBERT
 Dessinateur
 Olivier RICOLLEAU

Aout 2017

PL : PT10
 Ech H : 1/100
 Ech V : 1/100
 PC : 5.0

Absc: 132.44



Distances Cumulées	
Altitudes Fond	_____
Altitudes Vieux Fond	_____

2.04	4.00	4.71	5.00	6.00	7.19	8.00	9.30	10.00	11.59	12.00	13.71	14.00	15.00	16.00	16.77
8.87	8.10	7.99	7.94	7.79	7.70	7.66	7.56	7.53	7.55	7.55	7.57	7.58	7.59	7.66	7.79
								7.48		7.47	7.53		7.56	7.64	

Surface déblais : 1.45

Plafond de dragage : +7.50 NGF

Le Nivellement est rattaché au Nivellement Général de la France (IGN 69).

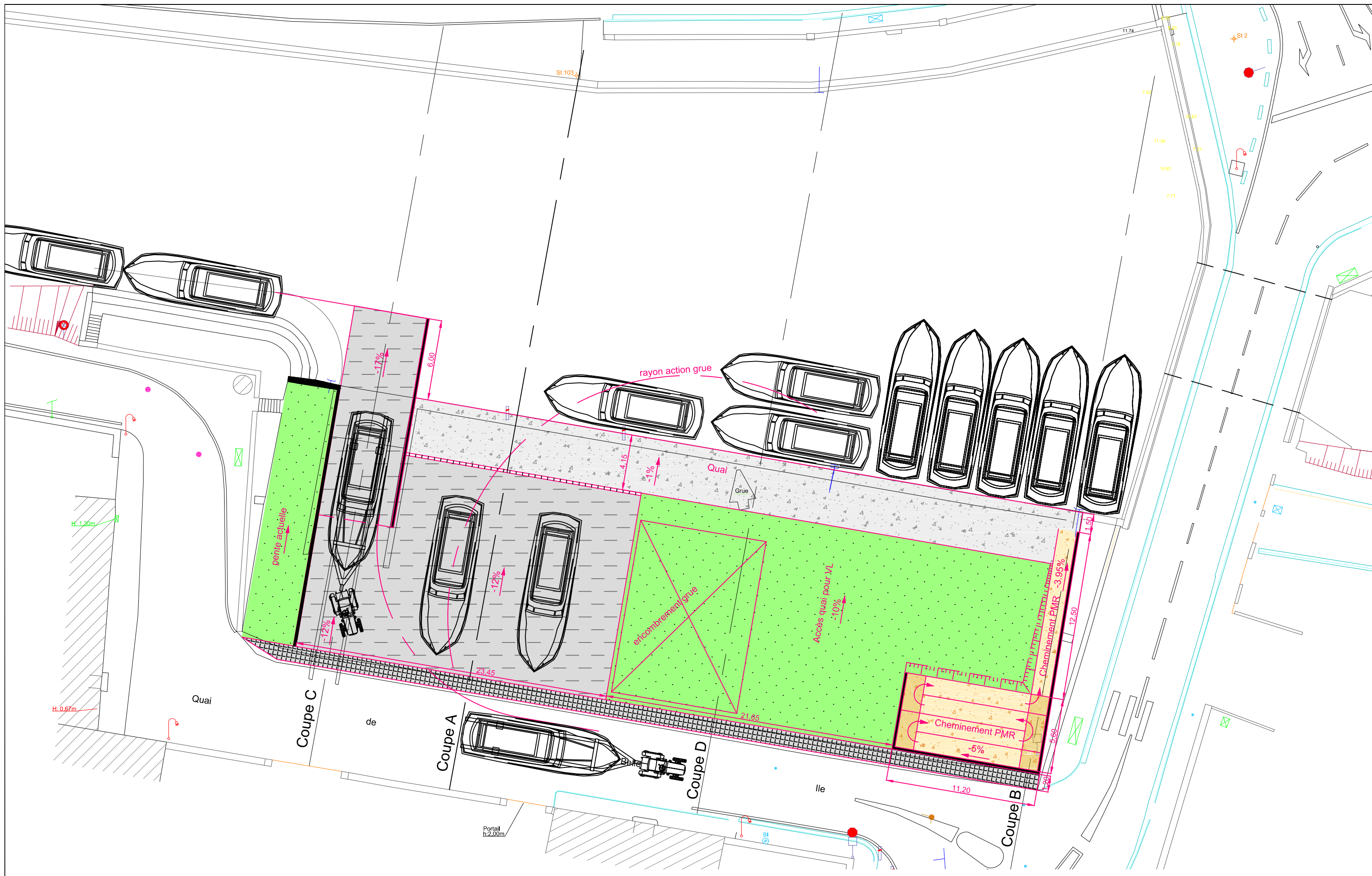
Profil en travers du Port

Relevé bathymétrique du Port de NIORT
 et du Bief de Comporté



Chargé d'affaire
 vincent DAGBERT
 Dessinateur
 Olivier RICOLLEAU

Aout 2017

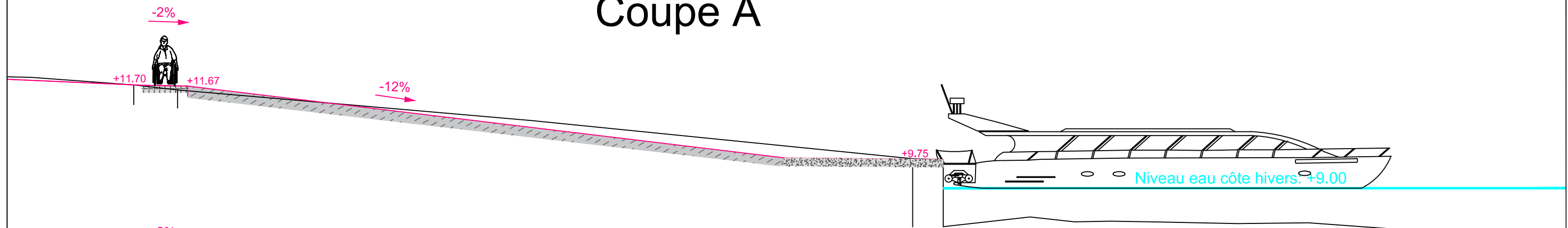


Projet d'aménagement de la Cale du Port à NIORT
 Vue en plan

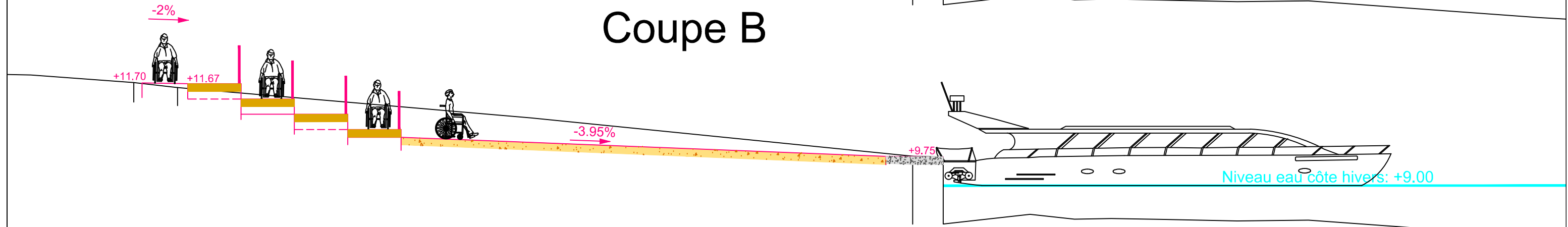


Chargé d'affaire Vincent DAGBERT Dessinateur Olivier RICOLLEAU	Septembre 2017	Echelle 1/250
---	----------------	------------------

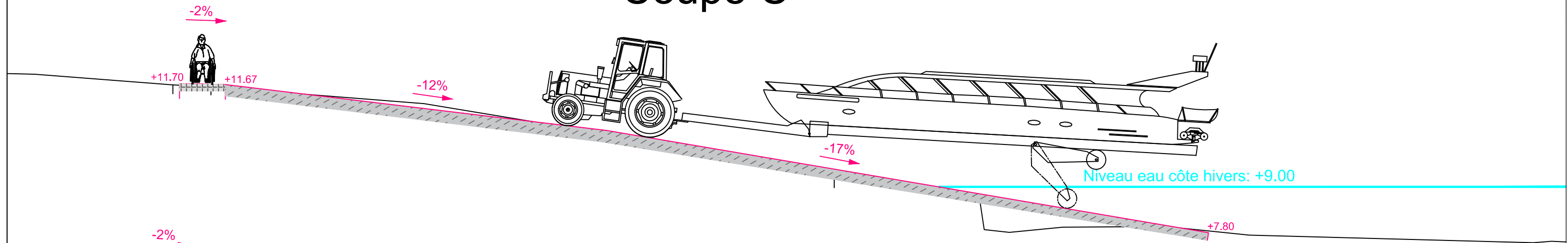
Coupe A



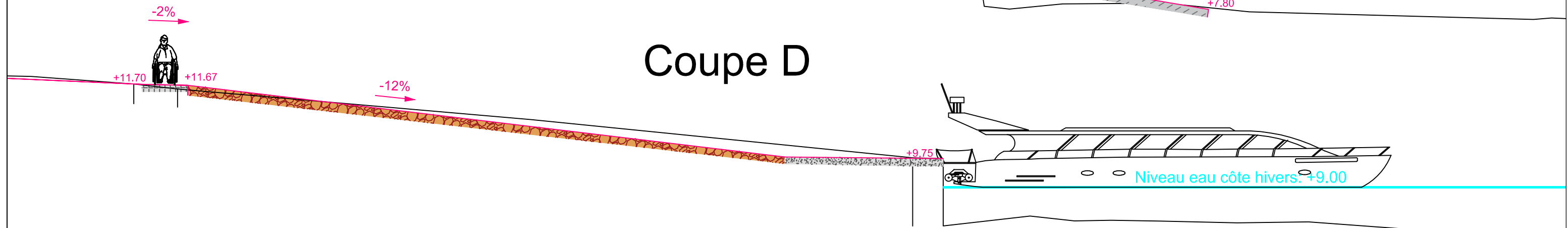
Coupe B



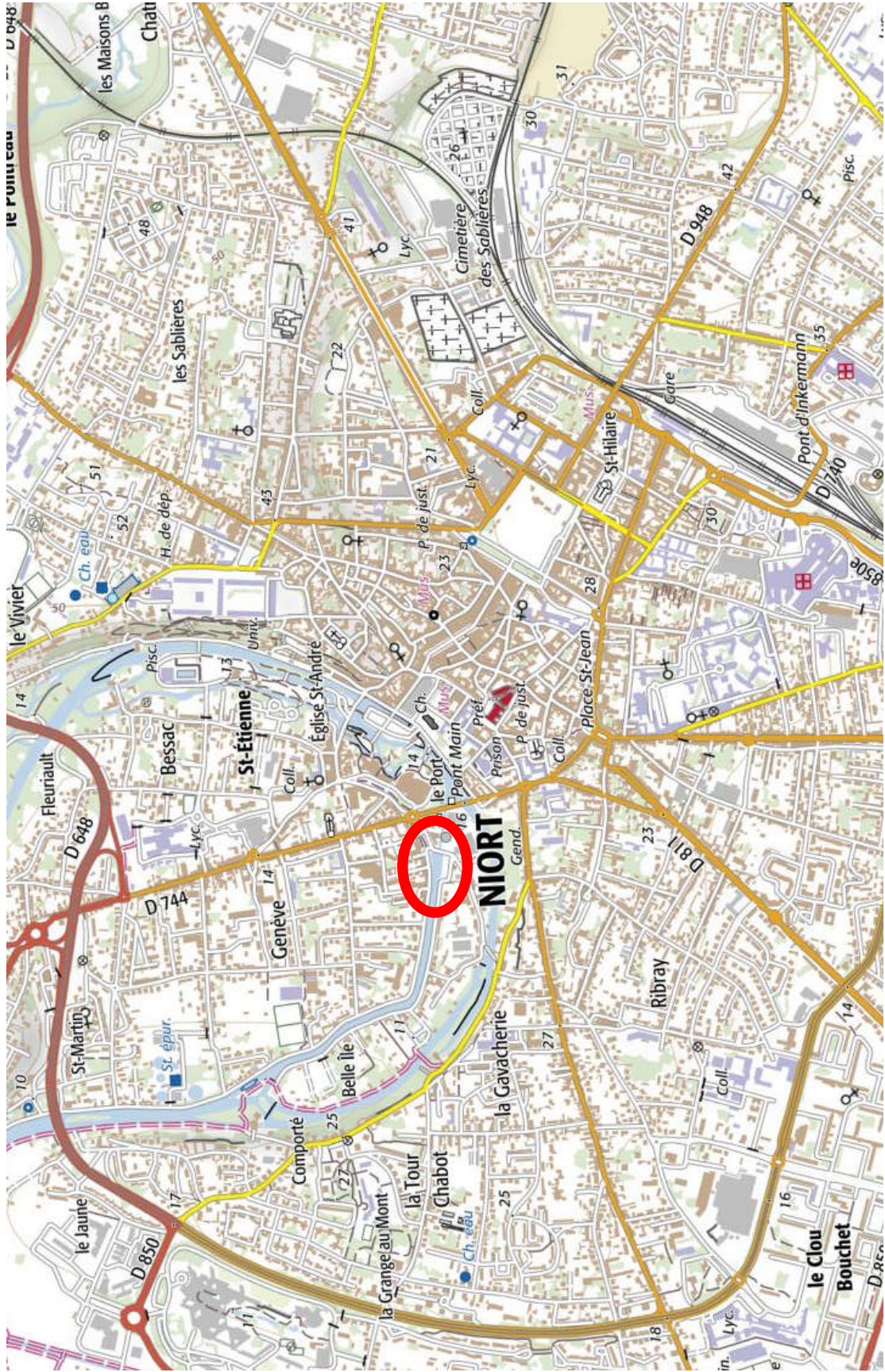
Coupe C





Coupe D



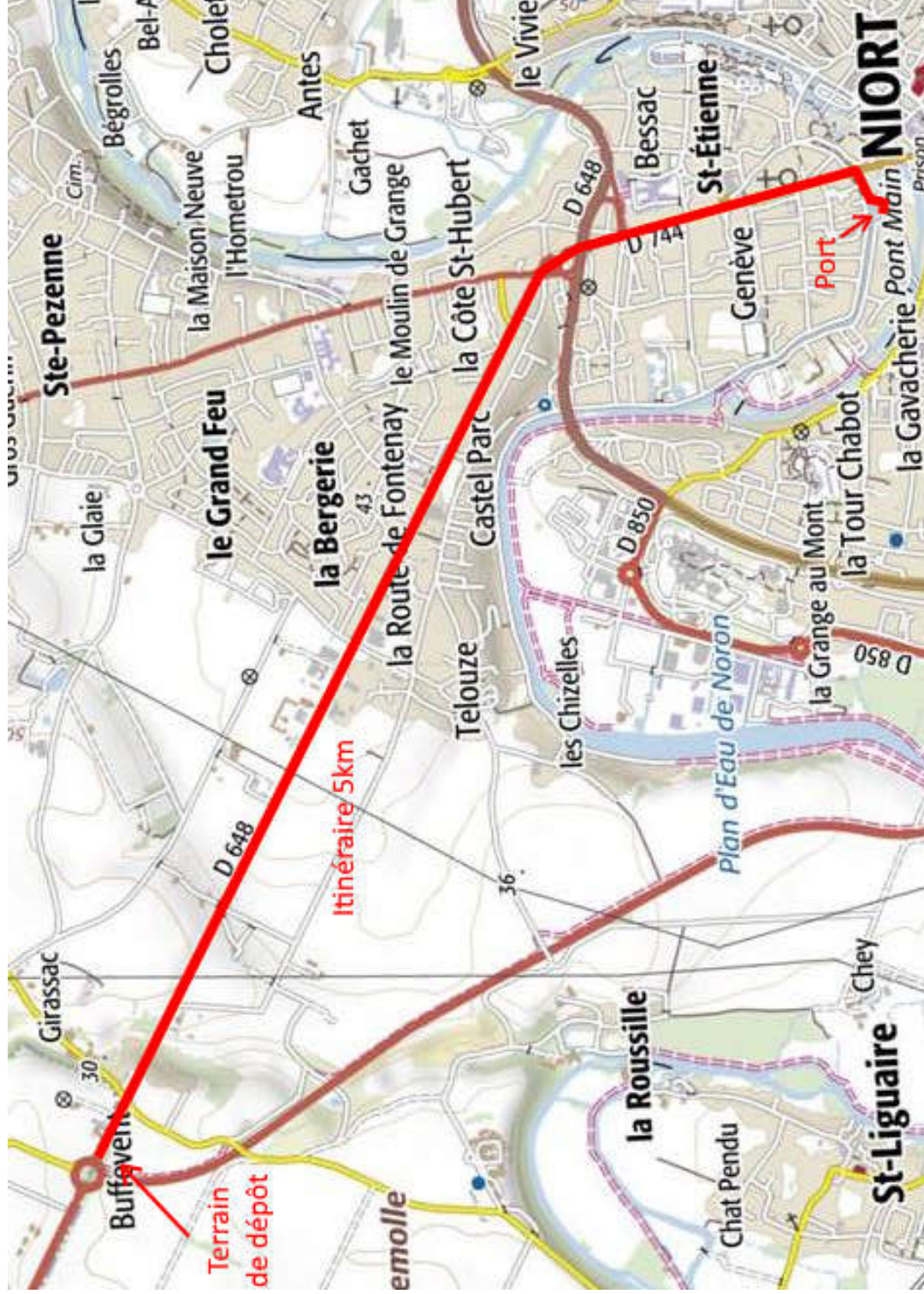
Plan de situation du projet

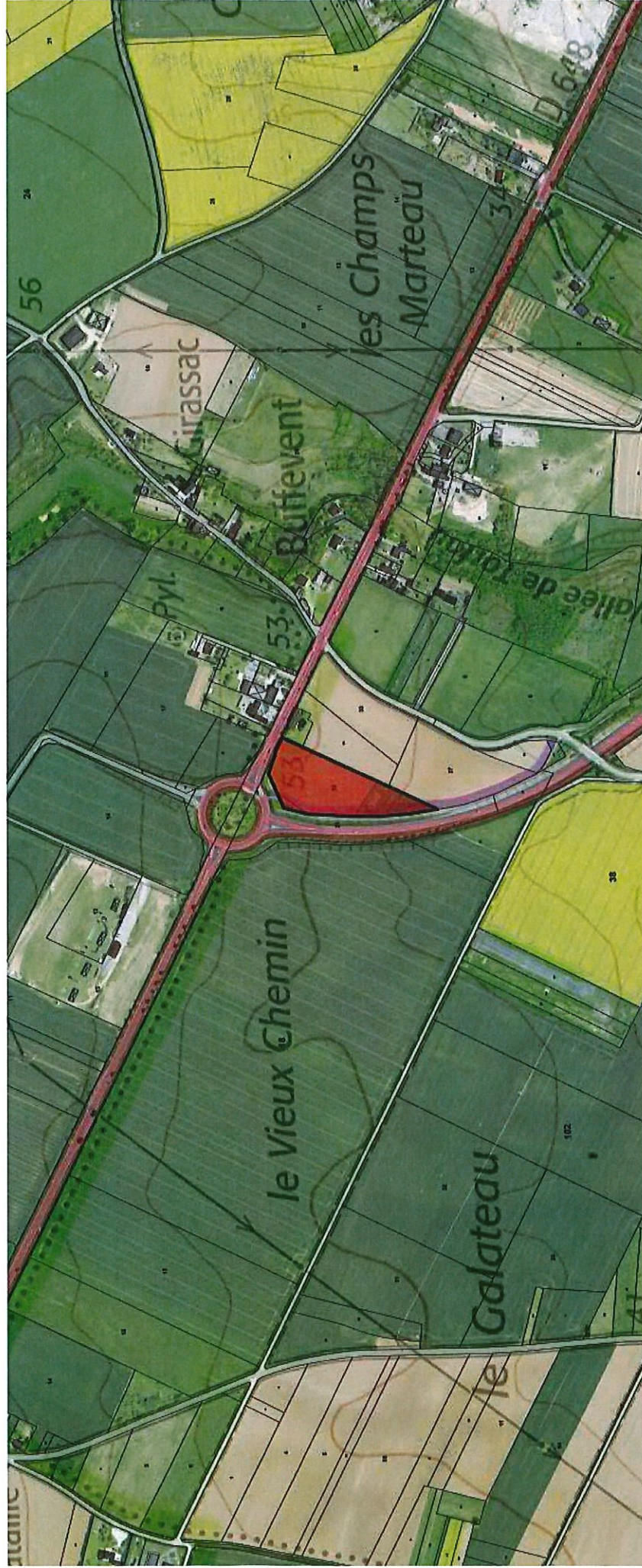




 Zone à curer = 2 620 m² et 750 m³
 Plan d'eau à vider = 5 800 m²

Itinéraire routier entre le chantier de curage (le port) et le terrain de dépôt = 5 km





200 m